

10^e Camp d'été



Danses de la Paix Universelle

25 juillet – 2 août 2017
St-Victor-Rouzaud, Ariège

Ouvert à tous

Danses chantées inspirées
des diverses traditions spirituelles

Avec Maris, Josine, Joy, Michel, Fabienne, Nathalie, Chantal
et des musiciens...

www.aladanse.fr



Danses de la Paix Universelle au camp d'été 2016

Bienvenue en Ariège à Saint-Victor-Rouzaud dans l'écovillage de Sainte Camelle du 25 juillet (soir) au 2 août 2017 (matin)

Nos hôtes et le lieu

Dane & Alain nous accueilleront avec générosité et simplicité, sur leur site vallonné et boisé, propice aux promenades et au recueillement, idéal pour le camping et la vie en plein air. Une magnifique architecture en bois, ouverte sur la nature, offre un espace unique pour danser, chanter et être ensemble.

Les Danses de la Paix Universelle

Danses sacrées chantées en cercle, elles sont au cœur du camp. Elles nous invitent à explorer rythmes, pas, mélodies et mantras inspirés des diverses traditions spirituelles, à retrouver notre essence, à nous relier à la terre et aux autres, à expérimenter la paix et l'unité.

Guides & musiciens

Venant d'Écosse, Maris est de nouveau notre invitée au camp. Avec Josine, Joy, Michel, Fabienne, Nathalie et Chantal, elle nous fera partager, la profondeur et la beauté de ces danses chantées. Soutenant les voix, le jeu des musiciens amplifiera les qualités propres à chaque danse.

Les participants

Venez seuls ou en couple, en famille ou avec vos amis. Les enfants, bienvenus dans les danses, pourront aussi participer à des activités de pleine nature, de créativité ainsi qu'à des jeux coopératifs, animés matin et après midi par Stéphanie et Frédéric.

Autres activités

s'harmonisant avec les danses

Des temps de méditation et ateliers « voix, mouvement, créativité » sont proposés par l'équipe du camp ou des participants. Si vous le souhaitez, vous pouvez offrir une de ces activités. Merci de le préciser sur le bulletin au moment de votre inscription. Selon les propositions et dans un souci d'harmonisation, nous ne pouvons vous assurer que votre activité aura lieu. Nous vous le confirmerons sur place.

Restauration

L'équipe de Dane & Alain nous préparera, avec amour, de délicieux plats bios et végétariens (sans gluten le plus souvent).



Danses de la Paix Universelle au camp d'été 2016

Informations pratiques

Arrivée / Départ

Accueil :

Mardi 25 juillet
à partir de 15h

Fin du camp :

Mercredi 2 août
avant 10h

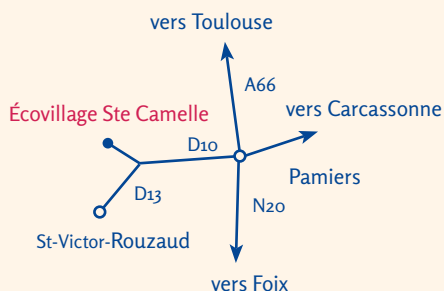
Il n'est pas possible de camper en dehors des dates du camp mais l'hébergement au gîte du lieu est ouvert (14 € / nuit)

Séjour à la semaine uniquement

Adresse du lieu

Dane & Alain
Écovillage Sainte Camelle
09100 St-Victor-Rouzaud

Plan d'accès



Tarifs

Séjour tout compris

Adultes : 375 €

Enfants et ados

2-4 ans : 40 €

5-8 ans : 80 €

9-12 ans : 120 €

13-17 ans : 150 €

Jeunes 18-25 ans : 250 €

Petit budget : merci
de contacter Chantal

Camping

Chacun amène sa tente et son matériel de couchage. Prévoir tapis de sol, coussins, petit banc, couvertures et vêtements chauds. Les animaux ne peuvent être accueillis.

Service

Chaque participant est sollicité pour apporter son aide à différentes tâches contribuant au bon déroulement du camp.

Réservation

Par courrier postal uniquement, remplir le bulletin d'inscription et consulter la charte de vie du camp.

Renseignements

Chantal Bloyet

chantrelles6@gmail.com

06 80 15 46 72 / 02 99 90 13 50

Bulletin d'inscription

Prénom _____ Nom _____

Adresse postale _____

Ville _____ Code postal _____

Email _____

Téléphone _____

Nom	Prénom	Âge (enfant)	Prix
		Compte total	€

Je souhaite, si possible, offrir l'atelier (1h) suivant :

J'ai pris connaissance de la charte de vie au camp 2017 et je m'engage à la respecter (pour la consulter, merci de vous rendre sur www.aladanse.fr).

Envoyez avant le 6 juillet à l'adresse suivante :

Chantal Bloyet, Bel Air – St Anne, 56130 St Dolay

vos bulletins d'inscription, accompagné de votre règlement, libellé à « Association Aladanse » :

– soit un seul chèque de 375 € (encaissement 10 jours avant le camp)

– soit deux chèques de 188 € et 187 € (l'un sera encaissé 10 jours avant le camp et l'autre à la fin du séjour)

En cas d'annulation (sauf cas de force majeure) : 130 € d'arrhes seront retenus sur le montant versé (1/3 du montant) jusqu'au 15 juillet. Aucun remboursement ne sera effectué après cette date.

Date

Signature